

Projet Laccave – Prospective Vigne et Vin dans le contexte du changement climatique

Compte-Rendu du forum organisé à Montpellier le 22 novembre 2017

Des scénarios pour réfléchir à l'avenir de la filière Vigne et Vin dans le contexte du changement climatique

Le futur n'est pas une « chose déjà faite » qui se dévoilerait sous nos yeux, il peut être en partie construit, sur la base de la volonté des acteurs et de leur organisation.

C'est l'esprit qui a animé le Forum Prospective organisé par l'INRA mercredi 22 Novembre 2017, à Montpellier, en partenariat avec les Vins de pays d'Oc, les Coteaux du Languedoc, Coop de France LR, l'ICV, SudVinBio, la chambre régionale d'agriculture, l'IFV, la Région Occitanie, en collaboration avec FranceAgriMer et l'INAO. Le projet CSA-Booster de la KIC Climat¹ était également partenaire de la journée.

A quoi pourrait ressembler la filière vigne et vin à l'horizon 2050 ? Comment s'adaptera-t-elle au changement climatique ? Voilà les questions qui ont été débattues par une centaine d'acteurs des vignobles languedociens. Viticulteurs (40% des participants), négociants, responsables d'instances professionnelles, élus régionaux, ingénieurs R&D, scientifiques ont échangé et réagi face à quatre scénarios d'adaptation élaborés dans le cadre du projet Laccave de l'INRA. Depuis 4 ans, ce projet national a réuni des scientifiques de 23 laboratoires français² pour étudier les impacts du changement climatique et les stratégies d'adaptation dans la filière Vigne et Vin.

Quels sont les enjeux et les impacts attendus du changement climatique ?

Les enjeux du changement climatique ont d'abord été précisés pour la filière vigne et vin. Depuis un siècle, la température moyenne de l'air a augmenté en France de plus d'un degré et cette augmentation se poursuit à un rythme accéléré. Une augmentation d'un degré supplémentaire d'ici 2050 (soit au total 2°C depuis le début du XX^{ème} siècle) est plus que probable. Une augmentation supplémentaire de 4°C d'ici la fin du XXI^{ème} siècle est envisageable si les efforts entrepris pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, responsables de ce réchauffement, ne sont pas suffisants. En parallèle, des modifications du régime des pluies sont attendues, même si les tendances présentent plus d'incertitudes que pour les températures (diminution probable de la pluviométrie au sud de la France, surtout pour la période estivale). La variabilité du climat et les risques liés à des événements extrêmes devraient aussi s'accroître. L'avancée des stades phénologiques de la vigne et de la date de vendange, les sécheresses qui peuvent conduire à des baisses de rendements, la modification des équilibres sucres/acides, de la composition polyphénolique et du profil aromatique... sont les conséquences déjà observées des modifications

¹ La KIC- climat (Communauté d'innovation et de connaissance) est un consortium d'organismes et d'entreprises européens dont l'objectif est de collaborer au développement d'initiatives contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'adaptation au changement climatique

² Le projet Laccave a réuni des équipes de recherches de l'INRA (Bordeaux, Montpellier, Avignon, Colmar, Angers, Paris), Montpellier SupAgro, Bordeaux Sciences Agro, CNRS Rennes et Universités de Bourgogne et de Limoges.

climatiques., Ces évolutions inquiètent les viticulteurs du Languedoc, notamment suite à l'année 2017 dont les conditions climatiques pourraient devenir de plus en plus fréquentes. Les impacts attendus d'ici 2050 et au-delà sont en effet plus inquiétants si les tendances se poursuivent. Face à cela, la filière a déjà réagi en explorant différents leviers d'adaptation, existant ou non. Ces solutions peuvent être techniques (pratiques œnologiques et agronomiques, changement de cépages et de porte-greffe), spatiales (relocalisation des plantations au sein d'un même terroir ou plus en altitude), mais aussi organisationnelles et réglementaires (par exemple modifier les cahiers des charges des indications géographiques). L'adaptation doit être alors raisonnée à différentes échelles et en combinant plusieurs de ces leviers. L'intérêt d'une démarche de prospective est précisément de se projeter dans le futur pour envisager différentes combinaisons possibles de ces leviers et réfléchir à leurs enjeux et conséquences.

Envisager des futurs, définir les chemins qui y conduisent, choisir une attitude stratégique

Avant de présenter les quatre scénarios envisagés, les organisateurs ont rappelé les principes de la prospective et la méthode qui a été suivie.

La prospective ne doit pas être confondue avec la prédiction. C'est un exercice collectif qui vise à éclairer l'avenir en imaginant des « futurs possibles » sur la base de scénarios et de l'analyse de leurs conséquences. Les scénarios n'ont pas vocation à se réaliser tels quels. Ils constituent des références contrastées parmi les futurs possibles et permettent d'accompagner la réflexion et le positionnement stratégique des acteurs dans une entreprise, un secteur ou un territoire.

La démarche de prospective mise en œuvre ici a été originale. Avec comme horizon 2050, elle s'est appuyée sur un scénario climatique prédéfini (2°C d'augmentation de la température moyenne par rapport à la période préindustrielle) avec des conséquences différentes entre le Nord et le Sud de la France (notamment sécheresse plus marquée au sud). Quatre scénarios d'adaptation contrastés ont été prédéfinis en croisant le recours plus ou moins important à l'innovation, avec différents niveaux de relocalisation des vignobles. Des hypothèses de différentes natures (techniques, économiques, réglementaires, rôle de l'état ou des consommateurs, contexte international...) ont été collectées, sélectionnées et combinées pour proposer des chemins conduisant aux quatre scénarios d'adaptation. Après plusieurs mois de travail, il était temps de présenter ces scénarios et leurs chemins, de les préciser avec les acteurs de la filière languedocienne, pour nourrir leurs réflexions stratégiques.

Conservatrice, innovante, nomade ou libérale : 4 chemins d'adaptation au changement climatique.

Les participants ont d'abord été invités à s'imaginer en 2050 pour découvrir le chemin parcouru depuis 2017 pour chaque scénario d'adaptation

Le chemin menant au **scénario d'adaptation conservateur** a conduit à modifier le moins possible l'implantation des vignobles et les pratiques à la vigne comme à la cave. La recherche a été peu sollicitée et les acteurs ont subi le changement climatique sans pouvoir bénéficier d'innovations majeures, alors que les contraintes réglementaires se sont plutôt renforcées. La production est devenue plus aléatoire en quantité et en qualité, le profil des vins a évolué mais heureusement sans rejet des consommateurs. La viticulture s'est rétractée même si certaines IGP ou AOP constituent

encore des îlots de résistance. La valorisation du vin est restée associée à son contenu culturel et paysager.

Le chemin conduisant au **scénario d'adaptation innovant** a permis l'introduction massive d'innovations afin de maintenir le vignoble dans les aires géographiques actuelles, avec des profils de vins diversifiés, mais comparable à ceux des débuts du XXI^{ème} siècle. La recherche a été fortement sollicitée pour produire des connaissances utiles pour le développement d'innovations, dans un contexte où les questions d'environnement et de santé sont devenues de plus en plus prégnantes, et où l'espace agricole a été réglementé pour réserver les terres les plus fertiles aux productions alimentaires. La gouvernance de la filière s'est élargie à de nouvelles catégories d'acteurs.

Le chemin conduisant au **scénario d'adaptation nomade** a entraîné la migration progressive du vignoble vers des zones plus favorables à l'intérieur des aires actuelles (accès à l'eau, altitude, moindre exposition) ou de manière plus radicale vers des régions plus septentrionales. L'enjeu est d'« échapper » aux nouvelles conditions climatiques et de conserver le profil des vins du début du XXI^{ème} siècle que les consommateurs apprécient toujours, même si les contraintes sociétales sur l'alcool et la santé ont imposé à la filière de se concentrer sur la réduction des intrants. De nouveaux vignobles sont apparus et le modèle des AOP est fortement questionné ou même abandonné dans certaines régions.

Enfin, le chemin conduisant au **scénario d'adaptation libéral** a bénéficié d'une réduction de contraintes réglementaires et géographiques et d'innovations sur les pratiques et les produits. Pour en arriver là, les opérateurs individuels ont pu mettre en œuvre une large panoplie d'innovations notamment œnologiques (aromatization par exemple) et implanter des vignobles là où ils le souhaitaient, tout en se conformant à des exigences réglementaires en matière environnementale et sanitaire. Ce contexte s'est avéré favorable à l'apparition de nouveaux investisseurs et au négoce, réussissant à contrôler l'ensemble de la filière. De plus en plus de vins technologiques ont été élaborés et la R&D a été privatisée, ce qui a fragilisé les entreprises de production traditionnelles.

Quels enjeux et conséquences de ces stratégies pour les acteurs en Languedoc ?

Les participants ont ensuite travaillé par petits groupes pour envisager les enjeux et conséquences de chacun de ces chemins, sur les aspects techniques, les segments de marchés concernés, les acteurs et les territoires impactés, et l'organisation de la filière. Les débats ont été intenses et de nombreuses idées sont remontées :

En Languedoc, le changement climatique est perçu comme une menace immédiate. Sur le plan technique, le matériel végétal (résistance à la sécheresse, aux maladies, tardiveté, productivité), les pratiques culturales et les modes de conduite, la réduction des intrants phytosanitaires et la mécanisation sont cités pour tous les chemins, même pour celui qui conduit à la stratégie conservatrice. L'irrigation apparaît pour les participants comme une technique incontournable (même dans la stratégie conservatrice) et les risques associés (compétition et raréfaction de la ressource, coût, conflits) inquiètent fortement les participants. Le développement de la viticulture de précision, incluant une gestion optimisée de l'irrigation, est envisagé dans les chemins menant aux scénarios innovant, nomade et libéral. Les pratiques œnologiques sont également au cœur de ces trois chemins et le mouillage est cité pour la stratégie libérale. Les inquiétudes s'expriment sur la mobilisation de solutions techniques (stratégie conservatrice), la perte de références historiques

(stratégies innovante et libérale) ou de l'expertise (stratégies nomade et libérale), la réduction des surfaces notamment en AOP (stratégies innovante et nomade) et la privatisation de la R&D (stratégies nomade et libérale).

Des opportunités apparaissent en matière de nouvelles combinaisons sol-climat-matériel végétal (stratégie nomade) et d'organisation collective pour contrer la tendance à la privatisation associée à la stratégie libérale. Chaque stratégie est porteuse d'opportunités en matière de segments de marché. Il s'agit de produits locaux à forte valeur ajoutée pour la stratégie conservatrice, de diversification de l'offre pour toutes les autres stratégies, du développement des circuits courts (stratégie conservatrice et innovante) et d'une plus grande facilité de produire des vins bio pour la stratégie libérale. Une opposition plus forte entre AOP et vins de marque ou « sans complexe » est aussi perceptible pour la majorité des stratégies. Des menaces sur des segments de marché sont perçues en entrée de gamme pour les stratégies conservatrice et innovante. Des difficultés économiques sont pressenties pour toutes les stratégies soit en raison de pertes de part de marché et de compétitivité (conservatrice notamment) ou en raison de l'augmentation des coûts de production (stratégie innovante).

Le développement d'un négoce de raisin et de vin est important pour les stratégies nomade et libérale. La réduction du nombre d'acteurs dans la filière, notamment des structures familiales et traditionnelles, apparaît comme une menace pour toutes les stratégies, avec une situation exacerbée dans la stratégie libérale (le plus fort survit). La stratégie conservatrice permet le maintien de vignerons indépendants et de certaines coopératives, l'évolution apparaît incertaine pour la stratégie innovante (selon les capacités d'investissement). La concentration des acteurs est clairement vue comme une menace pour les deux autres stratégies, en particulier en amont et en aval pour la stratégie libérale avec l'apparition de vignobles industriels et dédiés. L'existence de ressources en eau est perçue comme un moteur des évolutions et de la concentration dans les stratégies nomade et conservatrice. Les stratégies innovante et libérale conduisent par contre à l'apparition de nouveaux métiers et de nouveaux acteurs (investisseurs, start-ups du vin, « chimistes du vin »...). Les organisations régionales de la filière semblent renforcées dans la stratégie innovante, mais volent en éclat dans les stratégies nomade et libérale, tout comme la R&D publique dans la stratégie libérale. L'Etat se désengage pour tous les scénarios et la pérennité de la filière régionale est mise en question dans la stratégie libérale, pilotée par des négociants, industriels et holding non régionaux.

Une volonté forte pour favoriser le chemin vers la stratégie innovante, tout en se préparant à l'advenue des autres scénarios possibles

A l'issue de la journée, les participants se sont prononcés sur les attitudes stratégiques à adopter pour les quatre scénarios et chemin présentés. Faut-il être dès aujourd'hui proactif pour favoriser ou défavoriser l'un de ces chemins ? Faut-il simplement se préparer à réagir à leur venue ou bien faut-il seulement maintenir une veille sur les signes qui pourraient les annoncer ? Après un temps de réflexion, 82% des participants ont exprimé une volonté d'être proactif pour favoriser la stratégie innovante et 24 % pour la stratégie conservatrice. 40% des participants considèrent qu'il faut plutôt se préparer à l'advenue de la stratégie nomade (réactivité anticipée). 50% expriment une volonté d'agir dès aujourd'hui pour que le chemin de la stratégie libérale n'advienne pas (proactivité négative), alors qu'ils sont 21 et 31% à suggérer la même attitude face aux stratégies conservatrice et

nomade respectivement. Ils sont enfin entre 20 à 30% à considérer que les trajectoires conservatrice, nomade et libérale doivent faire l'objet d'une veille active.

Les participants ont enfin proposé des actions à engager pour mettre en œuvre leurs choix stratégiques : en première analyse, ils sont prêts à engager des actions pour favoriser le chemin innovant, en termes d'expérimentation et d'échanges renforcés (nouvelles pratiques, évolution des cahiers des charges et diversification des vins...). Il s'agit de tout faire pour rester, mobiliser les technologies nouvelles, avec la volonté d'améliorer deux voies innovantes, d'une part autour des IGP et de l'irrigation, d'autre part autour de l'agroécologie associée à de nouvelles technologies sur les coteaux en sec. Pour éviter le scénario libéral, les participants suggèrent le renforcement de l'action collective et des interprofessions, la défense du vin comme boisson agricole (éviter la gouvernance par le négoce), ou mieux communiquer et promouvoir les vins locaux et l'œnotourisme. Pour le scénario nomade, les participants ont plus de mal à l'imaginer, mais ils misent sur le maintien d'une « politique de protection du foncier viticole », la promotion de l'œnotourisme et des paysages, la surveillance des investissements viticoles sur de nouvelles régions, les liens avec les consommateurs... Enfin le scénario conservateur, qui a fait l'objet d'attitudes plus variées, suscite des interrogations sur sa capacité à faire face aux évolutions climatique (jusqu'à quand ?) et ses risques (« si toutes les années sont comme 2017 on ne peut pas tenir ») et le renforcement des actions aux échelles locales et régionale est pointée comme un levier important pour renforcer la réactivité des acteurs.

Une étape dans l'appropriation de cette thématique par la filière

Le débat a confirmé l'intérêt que les participants portent à la question du changement climatique, leur inquiétude face à l'urgence de la situation dans cette région, révélée par une année 2017 particulièrement chaude et sèche, la perception accrue des menaces qui pèsent sur la filière, la volonté d'agir vite et de préserver le modèle familial et traditionnel. Face à cette inquiétude immédiate et pour l'avenir, ils ont peu différencié les stratégies. Aucune des stratégies proposées ne leur a semblé préserver le modèle souhaité. Le nombre de participants ainsi que leur implication dans l'exercice tout au long de la journée montrent qu'ils sont décidés à agir et à saisir toutes les opportunités qui leur sont proposées. L'interpellation des responsables de la filière pour mettre en place des démarches concertées est une nécessité. La recherche est prête à les accompagner dans leur action, que ce soit au niveau local ou au niveau national. Un groupe national a d'ores et déjà été mis en place par FranceAgriMer et l'INAO pour poursuivre le travail. Des outils d'aide dans leurs démarches d'identification d'innovations pour répondre à leurs besoins sont en cours de mise en place (CSA Booster/KIC Climat, <http://www.agrisource.org/fr/1/accueil.html>)

Le groupe de travail de prospective Laccave a été composé de Nathalie Ollat, Jean-Marc Touzard, Eric Duchêne, Inaki Garcia de Cortazar-Atauri et Eric Giraud-Héraud (INRA), de Françoise Brugière et Patrick Aigrain (France AgriMer), de Jacques Gautier (INAO), de Hervé Hannin (IHEV-Supagro), et de Benjamin Bois (Université de Bourgogne).